

Il est indispensable que toute personne présentant des symptômes de Covid ne vienne pas à l'école ni à la maternelle.

Si votre enfant ou toute autre personne habitant avec vous présente même UN SEUL symptôme du Covid, toutes les personnes de votre foyer devront s'isoler immédiatement et la personne ayant des symptômes devra faire un test de dépistage du Covid.

Les symptômes du Covid sont:

- Une forte fièvre – cela signifie une sensation de chaleur au toucher au niveau de la poitrine ou du dos (vous n'avez pas besoin de prendre votre température)
- Une nouvelle toux continue – cela signifie beaucoup tousser pendant plus d'une heure de temps ou trois ou quatre quintes de toux en l'espace de 24 heures (si vous toussiez habituellement, la toux est pire que d'habitude)
- Une perte de l'odorat ou du goût – cela signifie que vous avez remarqué que vous n'arrivez pas à sentir ou reconnaître le goût ou que les choses sentent ou ont un goût différent de la normale.

Si votre enfant développe ces symptômes du Covid 19, il doit rester à la maison et vous devez organiser un test de dépistage pour votre enfant.

Tous les membres du foyer doivent aussi s'isoler jusqu'à ce que vous receviez les résultats du test. Veuillez informer l'école de votre enfant pour leur dire que vous l'avez emmené faire le test (et ne faites une demande de test uniquement pour les personnes qui ont développé des symptômes.)

S'isoler signifie que vous devez rester chez vous. Vous ne devez pas aller travailler, ni aller faire des courses ou emmener vos enfants à l'école ou à la maternelle. Vous devez vous organiser en demandant à de la famille ou à des amis de vous aider. Vous ne devez pas fréquenter d'autres personnes chez vous ou à l'extérieur.

Si le test de la personne présentant des symptômes est négatif, dans ce cas personne n'aura besoin de s'isoler et l'enfant pourra retourner à l'école ou à la maternelle dès qu'il ou elle ira mieux.

Si le test de la personne est positif, dans ce cas la personne qui a eu le résultat positif devra s'isoler pendant 10 jours et le reste du foyer devra s'isoler pendant 14 jours. Les parents et les tuteurs légaux devront informer l'école ou autre lieu d'éducation ou de travail de tout test positif.

Les tests sont disponibles localement. Nous conseillons à toute personne présentant des symptômes du coronavirus de faire une demande de test en ligne sur www.nhs.uk/ask-for-a-coronavirus-test ou appelez le **119**.

Pour plus d'information sur le Covid, appelez le 111 ou allez sur le site www.gov.uk/coronavirus

Transport scolaire

Si votre enfant est absent de l'école quelle que soit la raison, y compris des symptômes du Covid 19, et qu'il ou elle bénéficie d'un transport de chez vous à l'école fourni par la municipalité, veuillez contacter l'équipe de transport dès que possible. Ils informeront les opérateurs de transport de ne pas venir chercher votre enfant pour l'emmener à l'école. Pour remettre en place le transport, contactez l'équipe et ils organiseront le transport pour le lendemain ou le jour d'école suivant.
Tel: 01642 353447.